

BUDGET PRIMITIF 2021

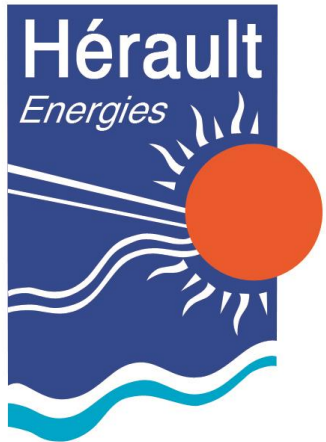
BUDGET PRINCIPAL

BUDGETS ANNEXES

PRESTATION DE SERVICE

**ET
IRVE**

18 MARS 2021



BUDGET PRINCIPAL

Affectation des résultats 2020

Le projet de budget primitif soumis à l'assemblée délibérante s'inscrit dans le cycle annuel budgétaire : il a été précédé par le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 4 février dernier.

Résultats 2020		
Fonctionnement		826 400,85
Investissement		1 895 679,22
Resultats reportés 2019		
Fonctionnement	002	335 095,12
Investissement	001	1 830 276,77
	1068	0,00
Resultat cumulé		
Fonctionnement		1 161 495,97
Investissement		3 725 955,99
Reste à réaliser		
Dépenses		5 948 544,63
Recettes		8 054 716,12
Solde		2 106 171,49
Affectation sur 2021		
Excédent de fonctionnement	002- R	415 000,00
Excédent d'Investissement	001- R	3 725 955,99
	1068	746 495,97

Equilibre Budgétaire 2021

	Investissement			Fonctionnement	TOTAL
	BP 2021	REPORTS 2020	BT 2021		
Dépenses	24 548 318,44	5 948 544,63	30 496 863,07	13 892 600,00	44 389 463,07
Recettes	22 442 146,95	8 054 716,12	30 496 863,07	13 892 600,00	44 389 463,07
Solde	-2 106 171,49	2 106 171,49	0,00	0,00	0,00

BUDGET PRINCIPAL

Chapitre 013 :

Il s'agit du remboursement de l'agent mis à disposition d'une autre collectivité à 50 % de son temps.

Chapitre 70 :

Ce chapitre enregistre les honoraires de MOA et MOE sur les travaux réalisés par Hérault Energies. Le montant est calculé en fonction des projets de travaux prévus pour 2021. Le chapitre est globalement en baisse de 7% par rapport à 2020.

Chapitre 73 :

Il s'agit de la recette liée à la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité. Le chapitre est stable par rapport à 2020.

Chapitre 74 :

Dans ce chapitre est prévue la subvention du Département. En diminution de 32% par rapport au budget 2020, mais en légère baisse en comparaison du réalisé de l'exercice 2020 (-3%).

Chapitre 75 :

Ce chapitre représente près de 14 % des recettes réelles de fonctionnement.

Il s'agit des redevances des concessions d'électricité et de gaz. En augmentation de 18 % par rapport au Budget 2020.

Chapitre 77 :

Ce chapitre en hausse de 25 % ne concerne que les participations des membres des groupements d'achats et les remboursements des Certificats d'Economies d'Energie. Les recettes perçues au titre des pénalités sur l'exécution des marchés publics n'ont pas été prévues au vu de leur caractère incertain.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de Fonctionnement

FONCTIONNEMENT RECETTES		BP 2021
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	415 000,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	20 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES ET VENTES DIVERSES	913 600,00
73	IMPOTS ET TAXES	10 200 000,00
74	DOTATION SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	223 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 931 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	190 000,00
TOTAL		13 892 600,00



REDEVANCE CONCESSION R1 ENEDIS	690 000,00
REDEVANCE CONCESSION R1 CESML	71 000,00
REDEVANCE CONCESSION R2 ENEDIS	850 000,00
REDEVANCE CONCESSION R2 CESML	190 000,00
REDEVANCE CONCESSION R1 GAZ	130 000,00

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement

Chapitre 011 :

Les charges à caractère général s'élèvent à 600.000 € (5,2 % des dépenses réelles de fonctionnement), en diminution de 9% par rapport au budget 2020.

Chapitre 012 :

Les dépenses de personnel représentant 11,4 % des dépenses réelles de fonctionnement sont en augmentation de 1 % par rapport au précédent budget.

Chapitre 014 :

Il s'agit du reversement de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité et des Certificats d'Economies d'Energie. Les 9.283.000 € inscrits représentent 80% des dépenses réelles de fonctionnement. En légère hausse (2 %) par rapport en 2020.

REVERSEMENTS TCFE	9 270 000,00 €
REVERSEMENTS CEE	13 000,00 €

Chapitre 022 :

Le chapitre des dépenses imprévues est employé pour faire face à des dépenses en vue desquelles aucune dotation n'est inscrite au budget. En 2021, il est prévu 64.269€.

FONCTIONNEMENT DEPENSES		BP 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	600 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 320 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	9 283 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	64 269,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	70 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	130 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	125 331,00
	REEL	11 592 600,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	2 300 000,00
	ORDRE	2 300 000,00
	TOTAL	13 892 600,00

Fonctionnement du syndicat	242 500,00
Contrats de prestation de services	85 000,00
Entretien et maintenance	62 000,00
Etudes et recherches	51 500,00
Assurances	22 500,00
Communication	46 500,00
Cotisations	50 000,00
Honoraires	40 000,00

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement

Chapitre 65 :

Ce chapitre prévu à hauteur de 70.000€ est en baisse par rapport au budget 2020.

Chapitre 66 :

Les charges financières sont en augmentation de 2 % par rapport à 2020. En raison de la prise en charge sur une année complète des annuités de l'emprunt de 4 M € souscrit en 2020. Cette année seuls 2 M€ de lignes de trésorerie devraient être utilisés.

Chapitre 67 :

Le chapitre charges exceptionnelles avec 95.331€ de subvention au budget annexe IRVE et 30.000€ prévu pour l'annulation de titres sur exercices antérieurs.

Chapitre 042 : Chapitre d'Ordre

Ce chapitre concerne les dotations aux amortissements. En 2021, la régularisation des amortissements se poursuit. Le montant inscrit est en augmentation de 14% par rapport à 2020.

Indemnités et frais élus	50 000,00
Cotisations Elus	3 000,00
Formation Elus	3 000,00
Subventions associations	10 000,00
Redevances et Contributions	4 000,00

INTERETS REGLES A ECHEANCE	108 000,00
INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-3 000,00
INTÉRÊTS LIGNE DE TRÉSORERIE	20 000,00
FRAIS FINANCIERS	5 000,00

BUDGET PRINCIPAL

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 001 :

En 2021, à nouveau, on constate un excédent cumulé d'investissement (3.725.955,99 €).

Chapitre 10 :

Ce chapitre intègre les recettes liées au Fonds de Compensation de la TVA pour 350.000€. Et 746.495,97€ sont inscrits en excédent de fonctionnement capitalisés (C/1068) conformément à l'affectation des résultats 2020 votée.

Chapitre 13 :

En 2020, les subventions sont inscrites à hauteur de 10.544.500€ et sont ainsi réparties :

FACE	2 660 000,00
PARTICIPATION COLLECTV EP	1 620 000,00
PARTICIPATION COLLECTV EPC	720 000,00
PARTICIPATION COLLECTV ER	1 915 000,00
PARTICIPATION COLLECTV TELECOM	1 950,00
DEPARTEMENT	700 000,00
ARTICLE 8 CONCESSIONNAIRE	1 035 000,00

INVESTISSEMENT RECETTES		BP 2021	REPORTS 2020	TOTAL 2021
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	3 725 955,99	0,00	3 725 955,99
024	CESSION D'IMMOBILISATIONS	1 000,00	0,00	1 000,00
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	1 096 495,97	0,00	1 096 495,97
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	8 651 950,00	7 744 655,42	16 396 605,42
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	30 000,00	30 000,00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	6 066 744,99	280 060,70	6 346 805,69
	REEL	19 542 146,95	8 054 716,12	27 596 863,07
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	2 300 000,00	0,00	2 300 000,00
041	OPERATION PATRIMONIALES	600 000,00	0,00	600 000,00
	ORDRE	2 900 000,00	0,00	2 900 000,00
	TOTAL	22 442 146,95	8 054 716,12	30 496 863,07

Chapitre 27:

Pas d'inscription budgétaire en 2021

Depuis l'entrée en vigueur des nouveaux contrat de concession, les travaux sur les réseaux d'électricité sont assujettis à la TVA.

Le TVA n'est donc plus récupérée auprès des concessionnaires.

Chapitre 040 :

Contrepartie du chapitre 042 en section de fonctionnement retrace les écritures d'amortissement.

Chapitre 041 :

Il s'agit ici des écritures de basculement des frais d'études et d'insertion suivis de réalisation au compte de travaux correspondant.

BUDGET PRINCIPAL

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 13 :

Inscription de 20.000€ pour les remboursements aux collectivités de trop perçus sur les opérations de travaux.

Chapitre 16 :

Le remboursement en capital de l'emprunt est de 660.000€. En augmentation de 38,6%.

En 2021, intervient le remboursement de l'emprunt de 4 M€ souscrit en fin d'année

Chapitre 20 :

En baisse de 22 % par rapport à 2020, les 510.000€ sont ainsi répartis en 10.000€ pour les concessions et droits similaires et 500.000€ pour les frais d'études.

Chapitre 204 :

Les crédits de paiement pour les autorisations de programmes en cours (années 2018 à 2020) sont à hauteur de 1.150.000€. En 2021, est créée une autorisation de programme (HE 2021) destinée à financer les projets de maîtrise de l'énergie pour un crédit de paiement de 100.000€ sur cet exercice.

Globalement, les inscriptions sur les subventions d'équipement versées sont en diminution de 17,8% par rapport au budget total 2020.

INVESTISSEMENT DEPENSES		BP 2021	REPORTS 2020	TOTAL 2021
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	20 000,00	2 648,47	22 648,47
16	EMPRUNT	660 000,00	0,00	660 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	510 000,00	440 033,23	950 033,23
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 150 000,00	0,00	1 150 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	76 000,00	15 632,38	91 632,38
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 465 573,45	5 401 369,52	20 866 942,97
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	6 066 744,99	88 861,03	6 155 606,02
	REEL	23 948 318,44	5 948 544,63	29 896 863,07
041	OPERATION PATRIMONIALES	600 000,00	0,00	600 000,00
	ORDRE	600 000,00	0,00	600 000,00
	TOTAL	24 548 318,44	5 948 544,63	30 496 863,07



HE 2018	400 000,00
HE 2019	500 000,00
HE 2020	150 000,00
HE 2021	100 000,00

BUDGET PRINCIPAL

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 21 :

En augmentation de 138 % par rapport à 2020, ces 76.000€ se concentrent sur les pôles suivants :

INSTAL. GENERALES ET AGENCEMENTS	6 000,00
AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	5 000,00
MATÉRIEL DE TRANSPORT	20 000,00
MAT. DE BUREAU ET INFORMATIQUE	40 000,00
MOBILIER	5 000,00

Chapitre 23 :

Les travaux sur les réseaux sont estimés sur cet exercice à 15.465.573.45 € (hors reports), en baisse de 3% par rapport à 2020. Mais ils représentent 65% des dépenses réelles d'investissement sur 2021.

TRAVAUX RESEAUX EP	1 525 000,00
TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC TRANSFERT COMPETENCE	1 550 000,00
TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC RESERVE	4 465 573,45
TRAVAUX RESEAU ELEC	5 875 000,00
TRAVAUX RESEAUX FT	2 050 000,00

Chapitre 45 :

Les opérations pour compte de tiers doivent être équilibrées .On retrouve donc a même inscription pour toutes les opérations au BP 2021.

Le montant inscrit sur le chapitre 45 est en augmentation de 300%.
(voir tableau page suivante)

Chapitre 041 :

La dépense d'ordre sur le chapitre opérations patrimoniales correspond à la contrepartie de la recette au même chapitre (transfert études-travaux),

BUDGET PRESTATION DE SERVICES

Affectation des résultats 2020

Fonctionnement		-5 506,86
<u>Resultats reportés 2019</u>		
Fonctionnement	002	5 506,86
<u>Resultat cumulé</u>		
Fonctionnement		0,00

Equilibre Budgétaire 2021

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses	0,00	4 800,00	4 800,00
Recettes	0,00	4 800,00	4 800,00
Solde	0,00	0,00	0,00

BUDGET PRESTATION DE SERVICES

Recettes de Fonctionnement

CHAP	NATURE	Libellé	BP 2021
70	706	PRESTATIONS DE SERVICES	4 800,00
TOTAL			4 800,00

Le **chapitre 70** correspond aux facturations liées aux missions de Gestion Technique Centralisée de bâtiments des collectivités.

Dépenses de Fonctionnement

CHAP	NATURE	Libellé	BP 2021
011	6135	LOCATIONS MOBILIERES	500,00
	61551	MATÉRIEL ROULANT	100,00
	61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS	200,00
	618	FRAIS DE PEAGE	50,00
	6262	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	150,00
			1 000,00
012	6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE	3 800,00
			3 800,00
TOTAL			4 800,00

Les charges à caractère général (**chapitre 011**) sont prévues à hauteur de 1.000€.

Le **chapitre 012** enregistre le remboursement au budget principal d'une partie du salaire de l'agent en charge des prestations.

BUDGET IRVE

Affectation anticipée des résultats 2020

Résultats 2020

Fonctionnement		165 505,20
Investissement		331 737,62

Résultats reportés 2019

Fonctionnement	002	-165 505,20
Investissement	001	-278 926,65

Résultat cumulé

Fonctionnement		0,00
Investissement		52 810,97

Restes à réaliser

Dépenses		35 408,52
Recettes		64 002,51
Solde		28 593,99

Affectation sur 2021

Excédent de fonctionnement	002- R	0,00
Excédent d'Investissement	001- R	52 810,97

Equilibre Budgétaire 2021

	Investissement			Fonctionnement	TOTAL
	BP 2021	REPORTS 2020	BT 2021		
Dépenses	333 404,96	35 408,52	368 813,48	357 220,00	726 033,48
Recettes	304 810,97	64 002,51	368 813,48	357 220,00	726 033,48
Solde	-28 593,99	28 593,99	0,00	0,00	0,00

BUDGET IRVE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de Fonctionnement

Le **Chapitre 70** enregistre les recettes liées aux charges des véhicules électriques et des abonnements.

Les collectivités d'implantations des bornes versent également des participations.

Pour 2021, ces recettes liées à la charge sont encore en augmentation (+ 43% par rapport à 2020).

Les participations des collectivités augmentent également (+8%).

Le **chapitre 77** présente l'encaissement des remboursements liés aux sinistres sur les bornes de rechargement. (1.000€) et la subvention versée par le budget principal pour assurer l'équilibre du budget IRVE (95.331,20€), inférieur à l'exercice précédent.

Le **chapitre d'ordre 042** retrace les amortissements des subventions liés aux équipements du budget IRVE.

CHAP	NATURE	Libellé	BP 2021
70	7018	AUTRES VENTES DE PRODUITS FINIS	100 000,00
	704	TRAVAUX MOA	7 800,00
	705	ETUDES MOE	11 700,00
	70875	PAR LES COMMUNES MEMBRES DU GFP	65 000,00
			184 500,00
77	774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	95 331,00
	7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	1 000,00
			96 331,00
042	777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSF. CPTÉ DE RESULTA	76 389,00
			76 389,00
			TOTAL 357 220,00

BUDGET IRVE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement

Les charges à caractère général (**chapitre 011**) d'un montant de 228.820€, sont réparties majoritairement entre les consommations électriques pour 90.000€ et les dépenses liées au marché de bornes de recharge des véhicules électriques pour 100.000€ (maintenance, abonnement et supervision).

Le **chapitre 012** enregistre le remboursement au budget principal des salaires des agents affectés au service IRVE.

Les frais financiers (**chapitre 66**) suivent le remboursement des intérêts liés à l'emprunt de 280.000€ passé en 2019.

Les dépenses d'ordre (**chapitre 042**) pour 86.000€ correspondent aux amortissements sur les équipements installés les années précédentes.

CHAP	NATURE	Libellé	BP 2021
011	60612	ENERGIE - ELECTRICITE	90 000,00
	60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 000,00
	611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	50 000,00
	6135	LOCATIONS MOBILIERES	1 700,00
	61551	MATERIEL ROULANT	200,00
	61558	REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	20 000,00
	6156	MAINTENANCE	30 000,00
	6168	AUTRES	9 500,00
	617	ETUDES ET RECHERCHES	1 000,00
	6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	800,00
	6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	120,00
	62875	REMBOURSEMENT DE FRAIS AUX COMMUNES	23 000,00
	62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D' AUTRES ORGANISMES	1 500,00
			228 820,00
012	6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	40 000,00
			40 000,00
66	66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE	2 040,00
	66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNES	360,00
		2 400,00	
042	6811	DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	86 000,00
			86 000,00
			TOTAL 357 220,00

BUDGET IRVE

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'Investissement

CHAP	NATURE	Libellé	BP 2021	REPORTS 2020	BT 2021
001	001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	52 810,97	0,00	52 810,97
			52 810,97	0,00	52 810,97
13	1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	40 000,00	42 446,45	82 446,45
	13141	COMMUNES MEMBRES DU GFP	111 000,00	21 556,06	132 556,06
			151 000,00	64 002,51	215 002,51
040	28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	86 000,00	0,00	86 000,00
			86 000,00	0,00	86 000,00
041	2031	FRAIS D'ETUDES	15 000,00	0,00	15 000,00
			15 000,00	0,00	15 000,00
			304 810,97	64 002,51	368 813,48

Le résultat d'investissement 2020 est excédentaire, il doit donc être inscrit en recettes, **chapitre 001**, en 2021 pour 52.810,97€.

En 2020 la participation des collectivités à l'implantation de nouvelles bornes est prévue à hauteur de 111.000 € (**Chapitre 13**). Sont également prévus 40.000€ de subvention ADVENIR

Les recettes d'ordre sur le **chapitre 040** correspondent aux amortissements des équipements. Celles du **chapitre 041** (15.000€) à l'intégration des frais d'études aux travaux dès leur lancement.

BUDGET IRVE

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'Investissement

Le **chapitre 13** retrace le remboursement de participations versées par les communes.

Sur le **chapitre 16**, apparait le remboursement du capital de l'emprunt souscrit en 2019 pour 23.000€.

Le **chapitre 20** est réservé aux frais d'études des nouvelles bornes à hauteur de 17.000€ (-15% par rapport à 2020).

Le **chapitre 23** présente l'équipement en bornes et leur installation. Pour 2021, le montant a été estimé à 201 015,96 € soit 28% de moins qu'en 2020.

Les recettes d'ordre sur le **chapitre 040** (76.389€) correspondent aux amortissements des subventions versées pour les équipements. Celles du **chapitre 041** (15.000€) à l'intégration des frais d'études aux travaux dès leur lancement.

CHAP	NATURE	Libellé	BP 2021	REPORTS 2020	BT 2021
13	13141	COMMUNES MEMBRES DU GFP	1 000,00	0,00	1 000,00
			1 000,00	0,00	1 000,00
16	1641	EMPRUNTS EN EUROS	23 000,00	0,00	23 000,00
			23 000,00	0,00	23 000,00
20	2031	FRAIS D'ETUDES	17 000,00	780,00	17 780,00
			17 000,00	780,00	17 780,00
23	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	176 015,96	28 903,26	204 919,22
	2317	TRAVAUX RACCORDEMENTS RESEAUX ELECTRICITE	25 000,00	5 725,26	30 725,26
			201 015,96	34 628,52	235 644,48
040	13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	32 184,00	0,00	32 184,00
	139141	COMMUNES MEMBRES DU GFP	44 205,00	0,00	44 205,00
			76 389,00	0,00	76 389,00
041	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	15 000,00	0,00	15 000,00
			15 000,00	0,00	15 000,00
			333 404,96	35 408,52	368 813,48